

C'est la rentrée à AutonoMIE aussi !!

Alors que la rentrée s'annonce pour les toulousain-es, aujourd'hui, à Toulouse,
des dizaines de jeunes mineurs se voient refuser l'accès à l'éducation.

Ces jeunes, actuellement en cours de procédure de reconnaissance de minorité, répondent pourtant au cadre fixé par la Loi : « *En l'état actuel de la législation aucune distinction ne peut être faite entre élèves de nationalité française et de nationalité étrangère pour l'accès au service public de l'éducation. Rappelons, en effet, que l'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, âgés entre six et seize ans, qu'ils soient français ou étrangers, dès l'instant où ils résident sur le territoire français. En outre, la convention internationale relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989, ratifiée par la France, garantit à l'enfant le droit à l'éducation en dehors de toute distinction qui tiennent à sa nationalité ou à sa situation personnelle.* » (Circulaire n°2002-063 du 20/03/2002 relative aux modalités d'inscription et de scolarisation des élèves de nationalité étrangère des premier et second degré).

Ces jeunes devraient pouvoir trouver une place dans un établissement d'enseignement correspondant à leur niveau dès la rentrée 2018, puisque
« *Pour les mineurs étrangers de seize ans à dix-huit ans, même s'ils ne sont pas soumis à l'obligation scolaire, il y a lieu de veiller à ce que leur scolarisation puisse être assurée, en prenant en compte naturellement leur degré de maîtrise de la langue française et leur niveau scolaire.* » (ibid.).

La scolarisation et l'accès à la formation sont un droit fondamental
Pour que la Loi soit appliquée et que tous les jeunes qui le souhaitent puissent être scolarisés,

Mercredi, c'est cours d'éducation civique !!

Prends ton cahier et ton stylo et viens soutenir le combat pour la scolarisation de tous-tes

**Devant le rectorat
(75 rue st roch, Métro St Agne)
Mercredi 5 septembre 14h**

Nous aimerions aller à l'école pour pouvoir lire et écrire, comprendre, parler et connaître la différence entre le bien et le mal.

Nous voulons connaître le bonheur que ressentent les enfants qui sont à l'école, et apprendre un métier : l'éducation est un droit essentiel qui permet à chacun de pouvoir mieux s'intégrer dans une vie sociale.

Chaque enfant doit pouvoir apprendre à lire et écrire, et nous voulons pouvoir aider les gens qui ne savent ni lire ni écrire.

Nous voulons pouvoir retrouver le chemin de l'école, parce que l'éducation est la seule chose au monde qui puisse vraiment nous enrichir.

Merci de votre aide.

Les jeunes mineur-e-s isolé-e-s de Toulouse

